

Le 25 février 2021
L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée
Ministre de la Santé

Madame la Ministre,
Nous tenons à vous remercier ainsi que votre ministère pour la diligence et le dévouement dont vous avez fait preuve dans le cadre de votre travail avec de nombreux partenaires tout au long de la pandémie de COVID-19.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander de faire preuve de leadership en veillant à ce que les stratégies d'immunisation provinciales et territoriales actuelles prévoient pour toutes les personnes à risque élevé et vulnérables l'accès prioritaire aux vaccins contre la COVID-19 avant la population générale.

Dans le cadre du déploiement de la campagne de vaccination, de nombreuses entités ont demandé à ce que la priorité soit accordée aux personnes à risque élevé et vulnérables, notamment le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) du Canada, l'Association médicale canadienne, la Société canadienne de thoracologie, le *Joint Committee on Vaccination and Immunization* du Royaume-Uni, le *Technical Advisory Group on Immunization* de l'Australie et le *Centre for Disease Control* des États-Unis. Selon ces groupes d'experts, les personnes à risque élevé et vulnérables sont notamment les personnes âgées, les travailleurs de la santé de première ligne et les personnes dont le travail contribue à la réponse à la COVID-19, **les personnes à risque élevé de maladie grave et de décès par la COVID-19**, celles qui sont les plus susceptibles de transmettre la COVID aux personnes à risque élevé de maladie grave et de décès par la COVID-19, les travailleurs qui contribuent au maintien d'autres services essentiels et les personnes dont les conditions de vie ou de travail les exposent à un risque élevé d'infection et dont l'infection pourrait avoir des conséquences disproportionnées, y compris les communautés autochtones. Nos organisations appuient cette définition large des personnes prioritaires et une approche d'équité en matière de santé qui, d'après ce que nous comprenons, inclut les personnes atteintes de certaines maladies chroniques.

Malgré les lignes directrices susmentionnées, la plupart des plans d'immunisation provinciaux et territoriaux du pays n'indiquent pas que les personnes atteintes de certaines maladies chroniques qui sont à risque élevé de maladie grave et de décès par la COVID-19, et d'autres personnes à risque élevé, doivent être vaccinées en priorité avant la population générale. **Nous vous demandons de toute urgence de faire part de cette préoccupation à vos collègues ministres de la Santé des provinces et des territoires** et de leur demander de suivre les directives récemment mises à jour pour l'établissement des priorités en matière de vaccination qui ont été présentées par le CCNI le 16 février 2021.

Nous croyons savoir que le CCNI prévoit élaborer la liste fournie dans ses lignes directrices du 16 février 2021 concernant les affections sous-jacentes à prendre en

considération pour l'accès prioritaire à la vaccination. À cette fin, nous exhortons le CCNI à aller rapidement de l'avant avec ce travail et nous encourageons fortement Santé Canada et l'ASPC à tenir compte des recommandations du CCNI dans leurs politiques, documents, conseils aux provinces et territoires et documents publics.

Nos organisations se sont efforcées d'appuyer le Canada dans le cadre de son intervention face à la COVID-19. Au début de cette pandémie, nos organisations ont rapidement réagi pour promouvoir l'orientation des autorités de santé publique et fournir plus de soutien et de ressources pour répondre aux besoins accrus des personnes qui vivent avec nos affectations respectives et leurs aidants. Nous devons maintenant intervenir pour nous assurer que la priorité en matière de vaccination soit accordée à ces personnes tout comme à d'autres personnes à risque élevé avant la population générale.

Alors que votre gouvernement se concentre sur la campagne de vaccination nationale, nous continuerons d'utiliser nos voies de communication pour rappeler aux gens du pays de demeurer vigilants et de suivre les mesures de santé publique, ainsi que de promouvoir et d'encourager la vaccination de masse.

Merci de votre attention.